

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11093

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

IBENCHAKROU IMANE

Date de naissance :

05.10.77

Adresse :

68, B.A. Sidi Abderrahmane Apple  
Casa

Tél. : 06 66 18 211 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur IDELCADI Abdellatif  
GYNÉCOLOGUE-OBSTÉTRICIEN  
Centre de L'Atlas Maârif  
Tél. 05 22 23 45 75 - CASABLANCA  
INP 05077828

Date de consultation :

05.09.2022

Nom et prénom du malade :

IBENCHAKROU Zouane Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

IBENCHAKROU Zouane

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 05/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.09.2022		14 = 300.00		

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Signature</i>	05/09/22	344.10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

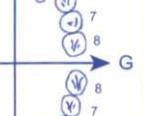
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRE

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

MONTANTS DES COINCS		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
H	G	D	B
25533412 00000000	21433552 00000000	35533411 00000000	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

	<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	
	DES SOINS	
	DATE DU DEVIS	
	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT N°: F T 4922

UT.AV: 01 24 P.P.V 89 00

LOT : 8157  
UT. AV : 03-25  
P.P.V : 76 DH 20

87,30

LOT : 7780  
UT. AV : 03 - 25  
P.P.V : 44 DH 30

- Obstétr  
- Urologie  
de Procr

LOT N°: F T 4922

UT.AV: 01 24 P.P.V 89 00

LOT : 7780  
UT. AV : 03 - 25  
P.P.V : 44 DH 30

16, Ru

S 1449447 -

16 - 05 22 22 05

16 - 05 22 27 80 63 - Fax : 05 22 29 94 47

01 05 53 34 - Administration : 06 61 09 39 80 - Sage femme : 06 61 11 35 54

Email : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

Docteur

Docteur IDELCADI Abdellatif  
GINECOLOGUE-OBSTETRICIEN  
45, Rue de L'Atlas - Maârif  
Tél: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA  
INP 091077628

Casablanca, Le

05.09.2012

Permanence



44.30x2

- Pevogine

89,00

- Vibor 200

76,20

- Con - flence 18

87,30

- Den - fri cise

341,10

Tel: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA  
Mme LAMNIA - BRIGITTE  
PHARMACIE DE L'AEROPORT D'ANFA

DBENREHAK Roud 2 MAALI

100/1 2dt 6 jours

100/1 2dt 6 jours

89,00

100/1 2dt 6 jours

18

1 gel/sem x 4 semaines

1 - pp - 21

Docteur IDELCADI Abdellatif  
GINECOLOGUE OBSTETRICIEN  
45, Rue de L'Atlas - Maârif  
Tél: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA  
INP 091077628

PHARMACIE DE L'AEROPORT D'ANFA  
Mme LAMNIA - BRIGITTE  
Tél: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA  
INP 091077628